

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2024 à 20h00**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 décembre 2024 à 20 h dans la Salle des Mariages, sous la présidence de Mr Christian Cogniard, Maire,

Présents : Christian Cogniard, Bruno Rochon, Patrick Dié, Isabelle Clause, Christelle Bouillon, Jérôme Chocardelle, Laurent Boutry, Michel Brissart, Géraldine Guillet, Bertrand Jénin, Murielle Lebègue, Lionel Pinot.

Absente excusée : Sandra Mannarino (pouvoir à Mr Bertrand Jenin)

Secrétaire de séance : Mr Jérôme Chocardelle

### **1. Approbation du PV du conseil municipal du 25 novembre**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 novembre 2024 est adopté à l'unanimité,

### **2. Tour d'horizon du Maire et des adjoints**

Mr le Maire fait part des réunions et manifestations diverses, intervenues depuis la dernière réunion de conseil :

- 26/11 Réunion CCPR avec les maires du pole scolaire
- 26/11 CA du Collège de la Retourne
- 30/11 Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers du CS de Juniville
- 01,08/12 Elections législatives 1er et 2ème tour
- 02/12 Réunion avec Mr Marchandeaude de la DDFIP (Conseil aux Décideurs Locaux) pour suivi budgets de la commune
- 03/12 Permanence Losange : raccordement fibre
- 03/12 Réunion avec Mme Gilot architecte : réhabilitation bibliothèque
- 06/12 Visite des travaux du Collège de la Retourne
- 06/12 AG de l'association Sud Ardennes Tennis à Tagnon,
- 07/12 Distribution de sapins de Noël, et collecte Téléthon,
- 07/12 AG de l'association Mémoire et Patrimoine
- 10/12 Bureau de la CCPR à Houdilcourt
- 11/12 Comité syndical du SICOMAR à Novion-Porcien (augmentation redevances OM à prévoir)
- 14/12 Dépôt de plainte à la gendarmerie (dépôt sauvage à côté étangs de La Chut))
- 17/12 Rencontre avec Mme Lintingre (CAP EMPLOI) et les parents de Benjamin Gurz qui arrête son contrat avec la commune, après 3 ans

Info sur l'emploi TIG au sein de la commune : 200 h à réaliser sur 18 mois : 3 à 3h30 par jour à faire

### **CR des Adjoints :**

Bruno Rochon : Fêtes et cérémonies : rappel des manifestations à venir

- Noël des enfants du 22 décembre : 105 enfants et 90 parents inscrits
- Mardi 7 janvier à 11h : vœux des agents municipaux
- Vendredi 10 janvier à 18 h : vœux de la municipalité à la population
- Samedi 18 janvier : repas des aînés

Isabelle Clausse : Cadre de vie et communications :

- Point sur l'impression des bulletins annuels (chez Vilains Voisins) + distribution,
- Illuminations de Noël,
- Remise des récompenses fleurissement et illuminations : le vendredi 7 février à 18 h
- Balayage des rues le 19 décembre
- Junivil'Infos de décembre/janvier en cours de rédaction

Patrick Dié : travaux et ST

- Chauffage du Pôle Santé : étude des devis reçus en commission à envisager rapidement
- Réhabilitation de la bibliothèque : CR de la rencontre avec l'architecte → attendre retour de la DETR et le budget avant de lancer l'appel d'offre des travaux à réaliser
- Éclairage rue de l'Abbaye : manque 2 lampadaires
- Renforcement des transfo EDF prévu en mars/avril
- Problème de chauffage de la SP : attente depuis plusieurs semaines d'une pièce de la PAC
- Point sur l'activité du ST

### 3. Protection Sociale Complémentaire : risque prévoyance

Suite à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion, le conseil municipal doit acter l'adhésion de la commune auprès de la Sté TERRITORIA et la mise en place de la PSC auprès des agents avec une participation de la commune proposée à 0,80 % du salaire brut + indemnité + NBI soit de 15 à 32 € par agent et par mois selon salaire. Le conseil à l'unanimité donne son accord pour l'adhésion et la participation de 0,80 %.

### 4. Mouvements de praticiens au Pôle Santé :

Le maire fait part au conseil des divers mouvements de praticiens intervenus ou à intervenir nécessitant de prendre des délibérations pour acter tous ces changements :

- Cession du cabinet de podologie d'Angèle Gabreau à Nohan Le Brech (podologue-pédicure) à effet du 1<sup>er</sup> décembre → résiliation du bail d'Angèle Gabreau et nouveau bail pour Nathan Le Brech
- Cession du cabinet de pédicure d'Angèle Gabreau à Danielle Martin (Orthophoniste) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 → résiliation du bail d'Angèle Gabreau et nouveau bail pour Danielle Martin
- Résiliation du bail de D. Martin (Orthophoniste) pour sa partie (45%) dans le bail commun qu'elle avait avec Emilie Spazzi → Nouveau bail individuel à E. Spazzi pour le cabinet restant (ex 55%)

Le conseil municipal à l'unanimité valide tous ces changements et donne tous pouvoirs au maire pour établir et signer les actes nécessaires pour régulariser ces mouvements de praticiens.

### 5. Fixation de la redevance assainissement et des taxes annexes pour l'année 2025

- Le maire expose au conseil que compte tenu de la réalisation en cours du diagnostic assainissement, du récent curage de la station d'épuration et du remplacement de son compresseur, il y a lieu de fixer la redevance d'assainissement à 1,20 € sur la base du m<sup>3</sup> eau consommée (consommations de 2024 et facturée en 2025 et suivants) contre 1,10€/m<sup>3</sup> jusqu'alors. Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité cette augmentation de la redevance assainissement
- Le maire rappelle que dans le cadre des dispositions gouvernementales environnementales une réforme des taxes d'assainissement nous est imposée. La précédente taxe de modernisation de

0,185 € / m<sup>3</sup> d'eau consommée que nous appliquions jusqu'à maintenant est remplacée par une redevance dite de performance des systèmes d'assainissement collectifs. Celle-ci pour l'année 2025 est fixée à 0,0267 € / m<sup>3</sup> à appliquer dès 2025 sur les consommations de 2024 qui seront facturées en 2025 aux usagers. Cette redevance devra être reversée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'appliquer auprès des usagers cette redevance de 0.0267 € / m<sup>3</sup> facturée en 2025 qui devra être reversée à l'AESN.

**1. Informations et questions diverses :**

- Logement St-Ex : résiliation de Mme Jacquet – pas de demande de location en cours
- Prochain CM le mardi 14 janvier à 20 h

La séance est levée à 21 h 30